



La santé des enfants

Mémoire au Comité permanent de la santé (HESA)

44^e législature du Parlement du Canada

Septembre 2022

Les enfants au Canada ont-ils tout ce dont ils ont besoin pour être en bonne santé? Dans le plus récent bilan Innocenti de l'UNICEF sur le bien-être général des enfants dans les pays à revenu élevé, le Canada s'est classé 30^e sur 38 pays semblables, malgré le fait que son économie occupe le 15^e rang¹. Si ces bilans examinent un vaste éventail d'indicateurs portant sur de nombreux aspects de l'enfance, beaucoup concernent directement ou indirectement la santé des enfants. En effet, la santé des enfants est un indicateur de la santé des systèmes sociaux, éducatifs, économiques, environnementaux et sanitaires dans lesquels ils vivent, et les déficits de ces systèmes se répercutent généralement dans la santé des enfants et les indicateurs de santé. Au Canada, les lacunes dans les politiques de protection sociale sont particulièrement importantes : ces politiques couvrent moins d'enfants ou offrent une couverture moindre que les politiques de nombreux pays semblables. Ces politiques ont une influence considérable sur l'état de santé des enfants. L'étude du Comité permanent sur la santé des enfants arrive à point nommé, et UNICEF Canada se réjouit de l'occasion qui lui est donnée de présenter ce mémoire.

Tout enfant a le droit de jouir du meilleur état de santé possible et de bénéficier de services médicaux et de rééducation². L'enfance elle-même est également un déterminant essentiel de la santé, et les expériences négatives vécues dans l'enfance peuvent avoir des effets aigus, chroniques, cumulatifs et latents sur la santé tout au long de la vie. La génération actuelle a connu une perturbation sans précédent de son enfance en raison de la pandémie de COVID-19, et on peut s'attendre à ce que cette perturbation se répercute sur sa qualité de vie pendant des années, voire des décennies. Les enfants n'ont pas été une priorité pour les politiques publiques pendant de nombreuses années et ne l'ont pas été dans la réponse politique à la pandémie.

1. UNICEF Canada recommande au Canada d'élaborer une stratégie globale pour les droits et le bien-être des enfants afin d'améliorer les résultats en matière de santé des enfants et d'atténuer les pires répercussions de la pandémie mondiale et des crises simultanées qui touchent l'avenir des enfants.

Une approche axée sur les droits de l'enfant est nécessaire pour améliorer la santé des enfants au Canada, aujourd'hui et demain. Le Canada ne dispose pas des structures de gouvernance adaptées aux enfants que d'autres pays utilisent pour rendre la situation des enfants visible aux décideurs et pour protéger et promouvoir les droits des enfants. Les pays qui disposent de telles structures obtiennent de meilleurs résultats dans de nombreuses facettes du bien-être des enfants, notamment la santé. Dans de nombreux pays, ces structures ont également permis aux décideurs de prendre en compte les droits des enfants et d'agir pour protéger leurs intérêts en pleine crise mondiale de la COVID-19³.

¹ Bilan Innocenti de l'UNICEF (2021). *Bilan Innocenti 16 : Des mondes d'influence : Comprendre ce qui détermine le bien-être des enfants dans les pays riches*. Florence. Extrait de : https://www.unicef.ca/sites/default/files/2020-09/WorldsOfInfluence_FR.pdf

² Article 24, *Convention relative aux droits de l'enfant* (1989) Traité n° 27531. Disponible à cette adresse : https://treaties.un.org/doc/Treaties/1990/09/19900902_03-14_AM/Ch_IV_11p.pdf

³ UNICEF et Réseau européen des médiateurs pour enfants. *State Measures on Children's Rights during the COVID-19 Pandemic: Multi-country Impact Assessment, 2022 [disponible en anglais seulement]*. Extrait de : <https://enoc.eu/wp-content/uploads/2022/06/ENOC-UNICEF-CRIA-Synthesis-report-April-2022-final.pdf>

Pour les enfants, une base solide pour la santé tout au long de la vie dès le départ comprend un triptyque de politiques « favorables à la famille » : a) l'aide au revenu (réduction de la pauvreté); b) l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et c) le congé parental. Une quatrième intervention politique pour laquelle le gouvernement du Canada a déjà établi un partenariat est l'élaboration d'un programme national d'alimentation dans les écoles. Le présent rapport contient des recommandations précises concernant ces domaines d'action.

La santé, un droit de l'enfant

Chaque enfant au Canada a le droit d'être en bonne santé, et sa capacité à être en bonne santé est directement liée à l'ensemble de ses droits fondamentaux énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Le Canada a récemment terminé son 5e et 6e examen combiné par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies⁴, qui fournit des observations finales sur les progrès réalisés par les gouvernements pour mettre en œuvre la Convention au Canada. Le Comité, guidé par un vaste éventail d'intervenants de tout le Canada, a formulé des recommandations en matière de structures et de programmes concernant la santé des enfants; le Comité recommande notamment que le Canada :

- I) « [v]eiller à ce que tous les enfants qui vivent au Canada aient les mêmes droits concernant les services publics de santé et puissent y avoir accès dans des conditions d'égalité, indépendamment de leur statut migratoire⁵ »;
- II) « [r]emédier rapidement aux disparités concernant l'état de santé des enfants autochtones, des enfants d'ascendance africaine, des enfants handicapés, des enfants vivant dans des zones reculées ou rurales et des enfants faisant l'objet d'une protection de remplacement⁶ »;
- III) « renforcer les services et programmes de santé mentale destinés aux enfants [et] dans le traitement des causes profondes des problèmes de santé mentale et de la forte prévalence des comportements suicidaires chez les enfants⁷ »;
- IV) « renforcer les mesures visant à ce que les enfants handicapés, en particulier dans les communautés autochtones, aient accès à des soins de santé disponibles, accessibles et de qualité⁸ »;
- V) « renforcer les programmes et services de santé sexuelle et procréative destinés à tous les adolescents⁹ ».

Les observations finales contiennent des recommandations supplémentaires concernant le manque de structures de gouvernance adaptées aux enfants au Canada et font écho à notre recommandation d'une stratégie globale pour la mise en œuvre de la Convention à tous les

⁴ Comité des droits de l'enfant (2022). *Observations finales concernant le rapport du Canada valant cinquième et sixième rapports périodiques*. Extrait de : <https://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=6QkG1d%2FPPRiCAqhKb7yhsh8%2FU426pHwccUx zN5kmnhLqID7fYXcRIEQo1RV8Qai9O3IKX5CqnuRMYREwTGEqkl4MvyKVNnaL03KpYmZo842cyU0zHy%2FapeXXXqAiW6KH>

⁵ Alinéa 34a) *Ibid.*

⁶ Alinéa 34b) *Ibid.*

⁷ Alinéas 35a)b) *Ibid.*

⁸ Alinéa 33d) *Ibid.*

⁹ Art. 36 *Ibid.*

échelons du gouvernement. En définitive, UNICEF Canada considère que les diverses recommandations du Comité des droits de l'enfant sont interdépendantes et se renforcent mutuellement.

- 2. UNICEF Canada recommande au Canada d'adopter l'ensemble des recommandations formulées par le Comité des droits de l'enfant dans ses observations finales concernant le rapport du Canada valant cinquième et sixième rapports périodiques.**
- 3. UNICEF Canada recommande au Canada de rédiger un projet de loi pour intégrer la Convention relative aux droits de l'enfant dans le droit fédéral.**
- 4. UNICEF Canada recommande l'établissement d'une Commission des enfants ou d'un mécanisme indépendant similaire pour surveiller la situation des enfants et leurs droits à l'échelle fédérale et contribuer à garantir que leurs intérêts et leurs points de vue influencent les décisions qui les concernent.**
- 5. UNICEF Canada recommande l'adoption d'évaluations des répercussions sur les droits de l'enfant pour aider à assurer une diligence raisonnable et un devoir de diligence envers les enfants dans l'élaboration des politiques dans tous les ministères fédéraux.**

Le bien-être de l'enfant comme déterminant de la santé

Il existe un consensus clair sur le fait qu'un large éventail d'expériences contribue à la santé de l'enfant et que l'enfance elle-même est un facteur déterminant dans des aspects clés de la santé tout au long de la vie. Par exemple, la sécurité matérielle des enfants (y compris les revenus et la sécurité alimentaire) et leurs expériences scolaires (y compris la pression scolaire et l'intimidation) ont une forte incidence sur leur santé physique et mentale. Une vision globale de leur bien-être dans les différentes dimensions de la vie est essentielle pour comprendre leur état de santé et les réponses qui permettront d'améliorer les résultats.

UNICEF Canada a élaboré l'Indice canadien du bien-être chez les enfants et les jeunes¹⁰, qui vise à suivre l'évolution du bien-être des enfants au Canada grâce à 125 indicateurs couvrant neuf dimensions de l'enfance. La plupart de ces indicateurs proviennent du gouvernement fédéral et des recherches qu'il finance, mais il n'existait aucun tableau de bord ou rapport accessible au public présentant ces données de manière cohérente avant la création de l'indice d'UNICEF Canada.

- 6. UNICEF Canada recommande l'adoption de l'Indice canadien du bien-être chez les enfants et les jeunes ou d'un tableau de bord d'indicateurs similaire comme mesure de référence pour une stratégie globale sur les droits et le bien-être des enfants, conformément à la recommandation n° 1 du présent mémoire.**

¹⁰ UNICEF Canada. *Indice canadien du bien-être chez les enfants et les jeunes : Rapport de base*. Consulté à cette adresse : <https://oneyouth.unicef.ca/fr/indice-canadien-bien-etre-chez-enfants-jeunes>

Des politiques pour des enfants en bonne santé

L'explication la plus simple et la plus convaincante de la mauvaise performance du Canada dans le bilan Innocenti de l'UNICEF sur le bien-être des enfants se trouve dans les lacunes du Canada en matière de protection sociale ou de politiques « favorables à la famille » pour les enfants et les familles : prestations de revenu pour atténuer la pauvreté des enfants, garde d'enfants et congé parental. Dans l'ensemble, malgré les progrès récents, le Canada dépense moins pour ces politiques en pourcentage du PIB que bon nombre des pays comparables. Malgré une augmentation notable après 2015, l'investissement du Canada dans les politiques familiales, de 1,62 % du PIB en 2018, reste inférieure à la moyenne de 2 % des pays riches de l'OCDE.

Alors que des travaux sont en cours sur le plan pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, des améliorations clés visant à réduire davantage la pauvreté infantile et à donner à chaque enfant le meilleur départ possible sont recommandées ci-dessous, compte tenu de leur grande capacité à améliorer la santé des enfants :

Soutien au revenu (lutte contre la pauvreté) : Les enfants ont une expérience unique de la pauvreté et sont touchés par elle de manières différentes, de façon plus aiguë et pendant plus longtemps que les adultes. Il a été démontré que la pauvreté infantile a un lien clair avec les résultats en matière de santé tout au long de la vie. L'Allocation canadienne pour enfants (ACE) est une politique de soutien du revenu bien conçue qui répond à de multiples objectifs politiques, mais qui laisse encore un nombre inacceptable d'enfants vivre dans la pauvreté. Le Canada dispose des outils en matière de politiques et des ressources nécessaires pour mettre fin à la pauvreté infantile. Laisser les enfants dans la pauvreté est un choix.

7. **UNICEF Canada recommande l'introduction d'un Supplément de faible revenu à la CCB pour les ménages à faible revenu avec enfants, adéquat pour sortir chaque enfant de la pauvreté et le faire passer au-dessus du niveau de faible revenu d'ici 2030.**
8. **UNICEF Canada recommande que les cibles et les mesures spécifiques à la pauvreté des enfants ainsi que les dimensions d'équité soient incluses dans les versions futures de l'initiative de la La Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté et le cadre fédéral de qualité de vie.**

Congé parental : La durée du congé parental à la naissance d'un enfant a une incidence positive sur la santé de l'enfant et sur son bien-être en général. Cette période comporte des étapes essentielles qui assurent un bon départ aux nourrissons. Les parents disposent du temps nécessaire pour tisser des liens avec leurs jeunes enfants, qu'ils soient nés ou adoptés, et pour répondre aux besoins essentiels des enfants en matière de santé, de nutrition et de développement. Le fait de préserver cette période augmente le taux et la durée de l'allaitement maternel, les taux de vaccination des nourrissons et la fréquence des visites chez le médecin de famille. Elle est à son tour associée à une mortalité infantile plus faible et à un meilleur développement cérébral de la petite enfance. Il est également prouvé que le congé parental payé peut contribuer à la prévention de la violence familiale et réduire les taux de dépression et de stress maternels.

Avant la pandémie, plus de 30 % de toutes les mères canadiennes (et 60 % des mères à faible revenu) hors Québec ne recevaient pas de prestations de maternité et parentales. En d'autres termes, plus d'un tiers des nourrissons sont exclus.

- 9. UNICEF Canada recommande que chaque enfant ait droit à un minimum de 6 mois (26 semaines) de temps protégé avec un parent ou une personne qui s'occupe principalement de lui, et ce, dès la naissance, quel que soit son statut professionnel. Cette possibilité devrait être assortie d'un plancher universel de rémunération non imposable équivalent au salaire moyen national.**

Alimentation saine dans les écoles : Une quatrième possibilité d'investissement dans la santé des enfants est l'élaboration d'une politique et d'un programme d'alimentation dans les écoles à l'échelle nationale. À ce jour, le Canada est le seul pays du G7 à ne pas avoir de programme national d'alimentation dans les écoles. Pourtant, un enfant sur cinq souffre d'insécurité alimentaire et au moins un sur trois va à l'école le ventre vide. Une politique nationale sur l'alimentation dans les écoles bien conçue devrait donner la priorité à l'équité en matière de santé et faire en sorte que chacun des quelque 5,5 millions d'enfants d'âge scolaire au Canada ait accès à au moins un repas sain chaque jour.

Le Canada s'est engagé à élaborer une politique et un programme nationaux en matière d'alimentation dans les écoles dans son budget de 2022 et dans les lettres de mandat des ministres, mais n'a pas encore commencé à allouer le milliard de dollars engagé sur 5 ans. Même si les coûts du programme national seront en fin de compte partagés, l'initiative fédérale est nécessaire pour établir les principes et contribuer au financement de la conception et du fonctionnement équitables des programmes d'alimentation dans les écoles du Canada.

- 10. UNICEF Canada recommande que le gouvernement fédéral convoque tous les principaux intervenants – y compris les provinces, les territoires, les gouvernements autochtones, les municipalités, les experts, les organisations de la société civile et les enfants et les jeunes – au cours des six prochains mois en vue de l'élaboration d'une politique nationale sur l'alimentation dans les écoles fondée sur les principes d'universalité, d'équité en matière de santé, de durabilité environnementale et de l'intérêt supérieur de l'enfant.**

Conclusion

Les recommandations formulées dans ce mémoire sont étayées par l'analyse de la recherche sur les pratiques exemplaires mondiales, par notre travail auprès des enfants et des jeunes du Canada et par nos collaborations avec les chercheurs et la société civile, notamment le programme Assurer un avenir en santé; la campagne 2000 : Éliminer la pauvreté des enfants et des familles; la Coalition canadienne pour les droits des enfants et l'Alliance nationale pour l'enfance et la jeunesse. Le programme Assurer un avenir en santé reflète à lui seul les expériences et les preuves apportées par plus de 1 500 participants dans tout le Canada, et UNICEF Canada soutient pleinement la soumission d'Assurer un avenir en santé et celles de nos divers autres collaborateurs à cette étude.

À propos d'UNICEF Canada

L'UNICEF vient en aide à chaque enfant, où qu'il soit. L'UNICEF est l'organisation humanitaire sans but lucratif dont la mission est axée sur l'aide à l'enfance qui possède la plus grande portée à l'échelle mondiale. Présents dans 190 pays et territoires, même dans les régions les plus difficiles du monde, nous travaillons jour après jour pour défendre les droits des enfants et leur donner une chance équitable de réaliser leur potentiel, en nous appuyant sur la Convention relative aux droits de l'enfant adoptée en 1989. www.unicef.ca
@UNICEFCanada

Communiquez avec nos spécialistes des politiques canadiennes : lwolff@unicef.ca;
thamilton@unicef.ca